

PROCES VERBAL DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONCEL SUR SEILLE

SÉANCE DU 19 DECEMBRE 2017

Le Conseil Municipal a été convoqué le 14 décembre 2017 pour la séance du 19 décembre 2017 à 20h00 en séance ordinaire, par Alain CHANE, le Maire.

ORDRE DU JOUR:

30-2017 -01. Attribution du marché "éclairage public"

PROCÈS VERBAL

L'an deux mil dix sept, le dix neuf décembre à vingt heure, les membres du conseil municipal de la commune de Moncel sur Seille se sont réunis sur la convocation du Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : Messieurs et Mesdames : Alain CHANÉ, Yves BERNARDI Christine DUMAY, Ernest BOUR, Delphine GRECO, Aldo IANNI, Jean-Marc LESCURE, Nicolas PERRIN, Gérard ROIBIER.

Absents: Madame Mireille PICARDAT donne procuration à Monsieur Alain CHANE

Monsieur le Maire ouvre la séance et demande si le compte rendu du conseil municipal du 28 novembre 2017 fait l'objet d'observations. Aucune observation n'étant émise, le procès verbal est adopté.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance, pris au sein du conseil municipal, Monsieur Ernest BOUR ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

2017/052



7.5 Subventions

30-2017-01. Attribution du marché "Éclairage public"

Vu la décision de la Commission Consultative du groupement de commandes « d'Éclairage Public » regroupant les communes d'Amance, Cerville, Champenoux, Moncel-sur-Seille, Réméréville, Gellenoncourt et coordonné par la commune de Cerville, et réunit le 13 décembre 2017.

Vu la convention signée le 26 Avril 2017 avec le Ministère de l'Environnement pour la labellisation du territoire en tant que « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte », le territoire de la Communauté de Communes Seille et Grand Couronné est éligible au dispositif « Certificats d'Économie d'Énergie » TEPCV (PRO INNO 08), permettant le financement d'opérations de rénovation énergétique par la vente de CEE.

Il est proposé au Conseil Municipal de Moncel-sur-Seille :

- d'attribuer le marché de remplacement des luminaires communaux par un matériel LEDS (luminaires classiques et lanternes) plus performant et moins énergivore, au profit du groupement SVT-CEGELEC, dont le mandataire principal est l'entreprise SVT.

Ce marché de travaux est attribué pour un montant de 48 547 euros/HT.

- de reverser les CEE générés par les travaux d'éclairage public à la Communauté de Communes pour leur vente,
- de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de Meurtheet-Moselle, au titre du soutien aux projets de rénovation de l'éclairage public dans le cadre du Contrat Territoire Solidaire (CTS) du territoire Val de Lorraine.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Attribue le marché de remplacement des luminaires communaux au groupement SVT-CEGELEC, dont le mandataire principal est l'entreprise SVT, pour un montant de 48 547,00 euros/HT
- Autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ces travaux,
- Autorise le versement des CEE TEPCV générés par ces travaux d'éclairage public à la Communauté de Communes pour leur vente,
- Autorise le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, au titre du soutien aux projets de rénovation de l'éclairage public dans le cadre du Contrat Territoire Solidaire (CTS) du territoire Val de Lorraine.



Divers:

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il a signé 2 certificats administratifs de transfert de crédit du chapitre 022 (dépenses imprévues) vers le chapitre 65 pour la somme de 3500 euros.

La séance est levée à 20h30,

La délibération suivante a été prise

Objet		
	30-2017 : Attribution du marché "Éclairage public	





SIGNATURES

Alain CHANE. Le maire

Jean-Marc LESCURE

Yves BERNARDI

Aldo IANNI

Ernest BOUR

Nicolas PERRIN

Christine DUMAY

Mireille PICARDAT

Delphine GRECO DECAVELE

Gérard ROIBIER